

Résultat intermédiaire
définitif
20 mai 2011

Offre Publique d'Echange

de

Swiss Re SA, Zurich

pour toutes les

actions nominatives de Compagnie Suisse de Réassurances SA, Zurich, ayant une valeur nominale de

CHF 0.10 chacune, en mains du public

Le 31 mars 2011, Swiss Re SA, Zurich («SRL»), a publié une offre publique d'échange (l'«Offre» ou l'«Offre d'Echange») pour toutes les actions nominatives de Compagnie Suisse de Réassurances SA, Zurich («SRZ»), d'une valeur nominale de CHF 0.10 chacune, en mains du public (une «Action SRZ» ou les «Actions SRZ»). Dans le cadre de l'Offre d'Echange une (1) Action SRZ est échangée contre une (1) action nominative de SRL d'une valeur nominale de CHF 0.10 (une «Action SRL» ou les «Actions SRL»).

Résultat intermédiaire définitif

A l'issue de la période initiale d'acceptation, le 17 mai 2011, 16:00 HAEC, un total de 297'520'330 Actions SRZ, représentant 86.3 % des Actions SRZ actuellement en mains du public, ont été présentées à l'acceptation à SRL. Ensemble avec les 24'863'366 actions de trésorerie de SRZ et les 1'000'000 actions SRZ déjà détenues par SRL, la participation de SRL dans SRZ représente 87.2 % des Actions SRZ émises.

Réalisation des conditions / Réussite de l'Offre

Conformément au chapitre B9 du prospectus de l'Offre d'Echange du 31 mars 2011 (le «Prospectus»), SRL renonce à la condition a) de l'Offre d'Echange. Cette condition prévoit que SRL a reçu, à l'échéance de la période initiale d'acceptation, des déclarations d'acceptation valables pour un nombre d'Actions SRZ qui, additionné au nombre d'Actions SRZ présentées à l'acceptation ou apportées par SRZ ou déjà détenues par SRL, correspond à 90 % ou plus de toutes les Actions SRZ en circulation à l'échéance de la période initiale d'acceptation. En outre, SRL déclare que les conditions b), c) et d) de l'Offre d'Echange sont remplies et, par conséquent, déclare que l'Offre d'Echange a abouti.

Délai supplémentaire d'acceptation requise par la loi

Conformément aux exigences légales et le chapitre B7 du Prospectus, un délai supplémentaire d'acceptation de dix jours de bourse sera offert afin de permettre une participation supplémentaire à l'Offre d'Echange. Ce délai s'étendra du 24 mai 2011 au 7 juin 2011, 16:00 HAEC.

Exécution de l'Offre d'Echange / Cotation d'Actions SRL

Les Actions SRZ présentées à l'acceptation durant la période initiale d'acceptation seront échangées contre des Actions SRL nouvellement émises le 20 mai 2011. Le premier jour de négoce des Actions SRL à la SIX Swiss Exchange sera le 23 mai 2011. Dès le 23 mai 2011, les Actions SRL remplaceront les Actions SRZ au SMI et au SPI.

Les Actions SRZ présentées à l'acceptation après l'écoulement de la période initiale d'acceptation mais avant la fin du délai supplémentaire d'acceptation seront vraisemblablement échangées contre des Actions SRL le 10 juin 2011 et cotées à la SIX Swiss Exchange le 14 juin 2011.

Information / Inscription

Les actionnaires SRZ qui détiennent leurs Actions SRZ dans un compte de dépôt ouvert (qu'ils soient ou non inscrits comme actionnaires dans le registre des actions de SRZ) et qui n'ont pas encore accepté l'Offre sont invités à se conformer aux instructions de leur banque dépositaire.

Les actionnaires SRZ qui détiennent leurs Actions SRZ dans un compte auprès d'un dépositaire et qui n'ont pas encore accepté l'Offre sont invités à se conformer aux instructions du registre des actions de SRZ (respectivement celles de Prudentia AG, qui a été mandatée pour la gestion du compte fiduciaire).

Les actionnaires SRZ qui détiennent personnellement leurs Actions SRZ, autrement que ce qui est exposé ci-dessus, et qui n'ont pas encore accepté l'Offre, sont invités à se conformer aux instructions du registre des actions de SRZ.

Offer Manager

Credit Suisse AG

Actions SRZ	Numéro Suisse de Sécurité	ISIN	Symbole Ticker
Action non présentées à l'acceptation	1 233 237	CH 001 233237 2	RUKN
Actions présentées à l'acceptation (2 ^{ème} ligne de négoce, à échanger contre des Actions SRL)	12 688 128	CH 012 688128 0	RUKNE
Actions présentées à l'acceptation (non négociées, pour réception en espèces du produit de la vente des Actions SRL)	12 688 133	CH 012 688133 0	-
Actions SRL	12 688 156	CH 012 688156 1	SREN

Restrictions à l'Offre / Offer Restrictions

Cette annonce ne constitue pas une offre d'achat d'actions, ni une incitation à présenter une offre d'achat d'actions aux Etats-Unis ou dans une autre juridiction. La capacité de détenteurs d'Actions SRZ qui ne résident pas en Suisse d'accepter l'Offre d'Echange pourrait être affectée par les lois de la juridiction dans laquelle ils se trouvent ou dont ils sont citoyens. La communication, la publication ou la distribution de cette annonce dans des juridictions autres que la Suisse pourrait être soumise à des restrictions découlant de la loi et, par conséquent, toutes les personnes sujettes aux lois de toute autre juridiction que la Suisse devraient s'informer des exigences applicables et s'y conformer.

Information for U.S. Shareholders and U.S. ADS Holders

The shares of Swiss Re SA (the «SRL Shares») have not been, and will not be, registered under the U.S. Securities Act of 1933, as amended (the «Securities Act») or under the securities law of any state or other jurisdiction of the United States. The SRL Shares may not be offered, sold or delivered, directly or indirectly, in or into the United States, except pursuant to an applicable exemption from, or in a transaction not subject to, the registration requirements of the Securities Act. Accordingly, unless SRL is satisfied, in its sole discretion, that the SRL Shares can be offered, sold or delivered to a holder (an «SRZ Shareholder») of shares of SRZ (the «SRZ Shares») in the United States, or for its account or benefit, pursuant to an applicable exemption from, or in a transaction not subject to, the registration requirements of the Securities Act, such SRZ Shareholder that validly accepts the proposed exchange offer (the «Exchange Offer») will receive, in lieu of SRL Shares to which it would otherwise be entitled under the terms of the Exchange Offer, the net cash proceeds of the sale of such SRL Shares. When made, the Exchange Offer will be subject to Regulation 14E of the U.S. Securities Exchange Act of 1934, as amended (the «Exchange Act»). The SRZ Shares are not registered under the Exchange Act and, therefore, SRL will not file a Schedule TO. The Exchange Offer will be made in respect of the securities of a Swiss company and will be subject to Swiss disclosure requirements. The Exchange Offer will not be extended to holders (in their capacities as such) of American Depositary Shares representing SRZ Shares («ADSs»). Holders of ADSs who wish to participate in the Exchange Offer should surrender their ADSs to JPMorgan Chase Bank N.A., the depository (the «ADS Depository») in order to receive underlying SRZ Shares (upon compliance with the terms of the Deposit Agreement). Moreover, at SRZ's request, the ADS Depository terminated the ADS program. To the extent permissible under applicable law or regulation, and in accordance with normal market practice in Switzerland, SRL and any affiliate (including SRZ), advisor, broker or financial institution acting as an agent or for the account or benefit of SRL may, subject to applicable Swiss and U.S. securities laws, from time to time make certain purchases of, or arrangements to purchase, directly or indirectly, SRZ Shares or any securities that are immediately convertible into, exchangeable for, or exercisable for, SRZ Shares, other than pursuant to an offer, before, during or after the period in which an offer remains open for acceptance. These purchases may occur either in the open market at prevailing prices or in private transactions at negotiated prices. Any information about such purchases will be disclosed as required by law or regulation in Switzerland and other relevant jurisdictions through the electronic media, if and to the extent required under applicable laws, rules and regulations in Switzerland.